



Lancement des ateliers de
co-construction du projet
de la cave cooperative
le 9 juin 2023

Bilan du premier atelier

Association
Saint-Cannat
au cœur

Document établi par l'association
Saint-Cannat au Coeur

saint.cannat.au.coeur@gmail.com



Un succès le 9 juin sous la « casquette » de la cave coopérative puisque plus de 50 personnes sont venues et ont activement participé à ce premier atelier.

M. le Maire et une large partie du Conseil municipal ont honoré de leur présence cet exercice inaugural.

Il s'est dégagé de cette première concertation citoyenne de **grandes orientations désirées par les personnes présentes, et des sujets qui font davantage débat**. Les prochains ateliers permettront de consolider les points de consensus et d'avancer sur les sujets plus diversement appréciés.

L'association, qui n'a aucune visée politique en faveur ou à l'encontre de l'équipe municipale, a l'ambition de faciliter les contributions des citoyens, de façon à ce que **le projet satisfasse au plus grand nombre**.

Vous avez envie de participer, vous vous sentez concernés, contactez saint.cannat.au.coeur@gmail.com pour être invité aux ateliers, le prochain ayant lieu le :

vendredi 22 septembre 2023 à 19h

Les grands principes largement partagés

... dans la limite de la représentativité de la cinquantaine de personnes présentes le 9 juin
=> rien n'est engagé !



1. **La situation de la cave coopérative au centre du village** est exceptionnelle. Le projet devra en tirer le meilleur parti car il n'existe pas de site aussi vaste et aussi bien situé



2. **Aussi l'acquisition de ces bâtiments par la Ville** il y a une vingtaine d'années lors de la cessation des activités viticoles était une initiative qui s'avère pertinente :

- ça a permis que le terrain ne soit pas vendu pour une banale opération immobilière et que le potentiel ne soit pas gaspillé
- Il faut que le projet reste sous contrôle public et qu'il serve **l'intérêt du plus grand nombre**
- Pas de grandes enseignes commerciales, uniquement des artisans et commerçants locaux

Les grands principes largement partagés



3. Les éléments du projet doivent s'organiser autour d'un **lieu de convivialité**, intergénérationnel, où il fait bon boire un coup ou manger, ou simplement attendre son enfant qui est à l'école ou à son cours de musique, ou se poser pendant ses courses, ou organiser un café philo, ou encore se retrouver pour travailler ensemble



4. **Pour autant le centre du village ne doit pas être déplacé** : les activités commerciales qui seront offertes sur le site de la cave coopérative doivent compléter et non pas concurrencer les existants. La requalification du centre du village et l'attractivité du projet doit profiter aux commerces déjà présents. Ceux-ci doivent être partie prenante du projet.

Le site de la cave, la place de la Mairie et la place Gambetta doivent fonctionner comme un ensemble en synergie

Les grands principes largement partagés



5. **Le bâtiment principal est l’emblème de l’histoire vinicole de Saint-Cannat et bien des familles y sont attachées.** C’est un élément fort de l’identité du village et permet de garder la mémoire de cette histoire commune. Si les contraintes techniques ne permettaient pas de conserver l’ensemble des bâtiments dans le projet, il conviendrait de préserver les éléments les plus patrimoniaux (le pignon en façade, la pente de toiture en tuiles, le lettre-à-lettre, éventuellement la casquette)



6. **Le site doit abriter de multiples locaux,** pour de multiples fonctionnalités, offrir des services publics et des services commerciaux. Tout l’enjeu du projet est de réussir la synergie entre ces différentes occupations.

Les grands principes largement partagés



Parc Moreau à Pélissanne : mariage réussi entre un bâtiment patrimonial, une médiathèque, un îlot de fraîcheur, en plein centre



7. Le site est vaste et permettra de **développer la « nature en ville »**, au moyen d'un jardin public qui dessert les bâtiments périphériques, à la manière d'un patio arboré fonctionnant en îlot de fraîcheur



8. Proximité : Tout est conçu en **circuit court**
- Les fournisseurs et les produits sont locaux
 - Bien qu'il y ait une ambition, voire une fierté, à rayonner sur les villes voisines, les accès au site à pied ou en vélo sont privilégiés. La situation au centre du village est un atout

Les appréciations détaillées et la hiérarchie des envies

Les participants ont été invités à noter de 0 à 5 30 types des services ou fonctionnalités. Ils en ont proposé 5 autres en complément.

Le classement synthétique est présenté en page suivante.

| | Groupe 1a | Groupe 1b | Groupe 1c | Groupe 1d | Groupe 1e | Groupe 1f | Groupe 1g | Moyenne groupe 1 | Groupe 2 | Groupe 3 | Groupe 4 | Moyenne générale |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|----------|----------|----------|------------------|
| Une médiathèque accessible de plain-pied, par déménagement de l'actuelle bibliothèque répartie sur trois niveaux. | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5,0 | 5 | 5 | 5 | 5,0 |
| Un espace culturel avec lieu d'exposition, en lien avec la médiathèque | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5,0 | 5 | 3 | 5 | 4,5 |
| Des commerces alimentaires et des restaurants, réunis dans un même grand volume à la manière des halles du Sud-Ouest ou d'Espagne. Vente à emporter ou consommation sur place, suivant le principe du bar à tapas, avec mise en valeur de produits locaux. Comptoirs commerciaux autonomes ou « corners » dépendants des commerces existants du centre du village. Les producteurs locaux de vin ou d'huile y présentent leurs productions et y organisent des événements (les Vendémiales, etc.) | 0 | 4 | 3 | 3 | 3 | 0 | 2 | 2,1 | 5 | 5 | 5 | 4,3 |
| L'un des usages actuels : le cinéma et l'auditorium de plein air avec sa scène provisoire pour les festivals et les soirs d'été. Le nouvel aménagement pourrait offrir une scène et des gradins temporaires d'une jauge et d'un niveau de qualité suffisants pour accueillir non seulement les troupes de théâtre et les groupes de musiques locaux, mais attirer aussi les festivals des villes voisines en délocalisation de certaines soirées de leurs catalogues (festival de la Roque-d'Anthéron, festivals de jazz, orchestre du Pays d'Aix, festival de guitare de Lambesc, etc.) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5,0 | 4 | 3 | 5 | 4,3 |
| Un parc fortement végétalisé, du type de l'espace Moreau au centre de Pellissanne, en lien avec la médiathèque | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5,0 | 4 | 3 | | 4,0 |
| Une école de musique, aux normes d'accessibilité, l'actuelle institution utilisant les mêmes locaux que l'école Pierre-Barbizet | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 4,9 | 2,5 | 5 | 3 | 3,8 |
| Des locaux professionnels en location de moyenne durée et à loyer modéré pour des sociétés émergentes, de type papinière d'entreprises | 3 | 3 | 4 | 4 | 2 | 4 | 3 | 3,3 | | 4 | 4 | 3,8 |
| Un atelier de fabrication et de réparation (Fablab) partagé (couture, bricolage, etc.) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 4,9 | 3 | 3 | 4 | 3,7 |
| L'un des usages actuels : des salles pour les associations culturelles | 5 | 4 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 4,7 | 4 | 3 | 3 | 3,7 |
| Un espace de travail partagé (coworking), le temps d'une réunion, ou de plusieurs jours à plusieurs semaines, avec mise à disposition des outils bureautiques partagés (imprimante, copieur, matériel de téléconférence) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 4,9 | | 3 | 3 | 3,6 |
| Un espace de formation (ateliers numériques et formation professionnelle, et/ou soutien scolaire) | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 4 | 4,9 | | 3 | 3 | 3,6 |
| L'un des usages actuels : le lieu de distribution hebdomadaire des produits de l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) | 3 | 4 | 4 | 3 | 4 | 4 | | 3,7 | 5 | 0 | 3 | 2,9 |
| Autres : Locaux médicaux, maison de santé | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | | | 5,0 | 0 | 5 | 0 | 2,5 |
| Un espace cuisine-café partagé, au sein des halles : les particuliers comme les associations et les sociétés peuvent réserver cet espace pour leurs événements | 4 | 4 | 4 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4,3 | | 0 | 3 | 2,4 |
| Une maison du vélo, en vision prospective, sur l'itinéraire de l'ancienne voie ferrée, convertie en voie verte, depuis le pôle d'échange multimodal de la Calade, entre | 0 | 0 | 1 | 1 | 4 | 4 | 3 | 1,9 | 4 | 0 | 3 | 2,2 |
| Une allée piétonne traversant le site et permettant une nouvelle communication depuis le boulevard vers l'impasse des écoles, voire l'avenue Henri-Barbusse | 4 | 3 | 3 | 3 | 4 | 5 | 4 | 3,7 | 2 | 0 | 3 | 2,2 |
| Une mairie annexe, en complément de l'Hôtel-de-Ville, notamment pour les services nécessitant un accueil du public | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,0 | 4 | 0 | 3 | 1,4 |
| Autres : Salle de réception | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | | | 5,0 | 0 | 0 | 0 | 1,3 |
| Autres : Espace collaboratif partagé entre des expositions, des animations, des commerces, de la restauration, un café (cf. halles ci-dessus) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 0 | 5 | 1,3 |
| Une salle de spectacle couverte en complément ou en remplacement de la salle Yves Montant | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 3 | 0,6 | 0 | 4 | 0 | 1,1 |
| Un atelier de transformation de produits alimentaires (conservation, légumine...) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0,3 | | 0 | 3 | 1,1 |
| L'un des usages actuels : des salles pour les associations sportives | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0,0 | 2 | 2 | 0 | 1,0 |
| Un espace d'activités forme et santé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,0 | | 3 | 0 | 1,0 |
| Autres : Le musée, par déménagement de l'actuel | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 0 | 4 | 1,0 |
| Autres : Commerces qui n'existent pas encore dans le village, mais pas de grandes enseignes nationales ou internationales, uniquement des artisans ou des entrepreneurs locaux | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 0 | 4 | 1,0 |
| Autres : Ressourcerie | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 0 | 4 | 1,0 |
| Un préau ou une halle sportive de moyenne taille ouvrant sur la cour de l'école Pierre-Barbizet | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 | 0,4 | 0 | 0 | 3 | 0,9 |
| Un jardin partagé | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,0 | 0 | 0 | 3 | 0,8 |
| Autres : Lieu de sensibilisation à l'environnement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 3 | 0 | 0,8 |
| Des logements | 4 | 2 | 2 | 3 | 3 | 3 | | 2,8 | 0 | 0 | 0 | 0,7 |
| L'un des usages actuels : le local du Comité Communal de lutte contre les Feux de Forêts CCF | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | | 1,0 | 0 | 0 | 0 | 0,3 |
| L'un des usages actuels : du stockage et des garages pour les services techniques municipaux | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0,0 | 0 | 3 | 0 | 0,8 |
| L'un des usages actuels : un parking du centre du village en accès libre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0,0 | 0 | 3 | 0 | 0,8 |
| L'un des usages actuels : le parking de la clientèle du Celler du Bailli de Suffren | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0,0 | 0 | 3 | 0 | 0,8 |
| Autres : Office du tourisme / Syndicat d'initiative, par déménagement des actuels | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | | | 0,0 | 0 | 3 | 0 | 0,8 |





Le thermomètre des envies



- Médiathèque et espace culturel
- « Halles » = espace convivial collaboratif avec commerces, restauration, animations (cf. page 10)
- Auditorium et scène de plein air

- Patio végétalisé, îlot de fraîcheur
- L'école de musique
- Coworking, pépinière d'entreprise
- Atelier partagé, espace formation
- Salles pour associations culturelles

- Vente de produits agricoles locaux
- Locaux médicaux, maison de santé
- Cuisine partagée, café collaboratif
- Maison du vélo sur itinéraire cycl.
- Une allée piétonne nord-sud

- Maire annexe (accueil du public)
- Salle de réception à louer
- Salle de spectacle en + de Montant
- Maison de santé
- Ressourcerie
- L'actuel musée

- Préau ou halle sportive école Barbizet
- Office du tourisme, syndicat initiative
- Jardin partagé, sensibilisation enviro
- CCFF, Services techniques
- Parking
- Logements

Les flops et les tops



Les tops : Les locaux pour **activités ou événements culturels** sont attendus



- Le transfert de la bibliothèque et sa conversion dans de nouveaux locaux pour répondre aux attentes fait plus que consensus : c'est une donnée d'entrée
- Salles pour associations culturelles et l'école de musique
- Expositions temporaires ou permanente
- Scène et écran de plein air pour poursuivre et améliorer l'accueil des événements saisonniers



Les flops : Des services ou fonctions disposent ou disposeront de locaux ou d'espaces ailleurs dans le village et peuvent donc être **écartées du projet** :

- Les activités sportives
- Le logement
- Le stationnement
- Le Comité feux de forêt et le garage et le stockage des Services techniques
- Les équipements scolaires, mais ça n'exclut pas l'aide aux devoirs
- Les salles de spectacles de grande jauge, ce qui n'exclut pas un petit auditorium intérieur pour les activités culturelles ou la production de groupes dans l'espace de convivialité

Focus sur le concept de « halles » (top 2)



Les commerces alimentaires et des restaurants, réunis dans un même grand volume à la manière des halles du Sud-Ouest ou d'Espagne. Les usagers du site y trouvent de la vente à emporter, de même qu'ils peuvent consommer sur place, suivant le principe du bar à tapas, ou du pub d'afterwork, ou du salon de thé, avec mise en valeur de produits locaux. Chaque échoppe ou cellule commerciale a son comptoir, et un espace central commun offre des tables et permet d'accueillir des événements musicaux, culturels (café philo, etc.). La synergie entre ces halles et les autres services et occupants du site est favorisée : les halles sont le lieu convivial central, l'agora. Les comptoirs commerciaux peuvent être autonomes ou être des « corners » dépendants des commerces existants du centre du village. Les cellules peuvent être des échoppes temporaires (pas de bail de long terme, mais convention d'occupation temporaires). Les producteurs locaux tels que les domaines viticoles et oléicoles sont notamment invités à y présenter leurs productions à tour de rôles et à y organiser conjointement des événements (les Vendémiales, etc.). Les halles ont vocations à développer une renommée au-delà de la commune et à favoriser l'œnotourisme par exemple.

Annexe :

Information mise à disposition des participants par la Ville de Saint-Cannat lors de l'atelier du 9 juin



Ville de
SAINT-CANNAT

Le Projet de la Cave coopérative

Été 2023 Début 2024 Printemps 2024 Mi 2025

PHASE 1
Cadrage

PHASE 2
Co-élaboration du projet

- Les enjeux architecturaux liés au bâtiment
- Les enjeux urbains liés à la réhabilitation du bâtiment
- État des lieux et réflexion sur les projets et enjeux urbains du village
- Grandes intentions d'aménagement du lieu
- Modalités de co-construction avec les habitants

- Construction des scénarios relatifs aux possibles usages
- Réflexion sur le volet programmatique
- Réflexion sur les aspects financiers à court, moyen et long termes

Accompagnement

La commune se fait accompagner par deux agences publiques d'urbanisme et d'architecture :

CAUE - Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Bouches du Rhône
AUPA - Agence d'urbanisme du Pays d'Aix et de la Vallée de la Durance

Elle missionnera aussi, si nécessaire sur certains volets, un ou des cabinets privés

QR code: Suivez toute l'actualité du village

Téléchargez la WebApp et inscrivez-vous à la newsletter : www.saint-cannat.fr

Ville de SAINT-CANNAT.fr
f saintcannatofficiel @